Engagement RSO CDTT

Septembre 23
Conseil de ligues
Sarah FALLOURD
s.fallourd@pdltt.org

Contexte général

1. Charte développement durable signé par la FFTT, Le Ministère des sports et WWF France
2. 15 Engagements communs à l'horizon de 2024 avec des objectifs chiffrés – JO PARIS 2024
3. 1ère mise ne œuvre partielle de la charte pour ces championnats de France au Vendéespace en 2022 par la ligue PDL44
4. Demande du Département de Loire Atlantique d'intégrer des actions RSE dans les dossiers de demande de subventions en 2023
5. Sollicitation à la ligue PDL 44 pour structurer une approche simple afin de mettre en place un programme RSE au sein du CDTT44
6. Présentation au conseil de ligue de septembre 2023

Les 15 engagements de la charte écoresponsable

POUR LIMITER ET MESURER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL	
ENGAGEMENT 1 : Alimentation durable	• 80 % de l'offre alimentaire durable
ENGAGEMENT 2 : Mobilités durables	• 90 % des déplacements en mobilité durable • Suppression de 95 % des trajets en avion réalisables en moins de 5 heures porte à porte par d'autres moyens de transports
ENGAGEMENT 3 : Réduction des déchets	• Réduction de 90 % du plastique à usage unique mis en circulation
ENGAGEMENT 4 : Sites naturels, espaces verts et biodiversité	• Préserver 100 % des sites naturels et espaces verts concernés • 1 programme d'action pour la biodiversité et l'éducation à l'environnement
ENGAGEMENT 5 : Préservation des ressources en eau et en énergies	• 100 % de la consommation d'énergie et d'eau maîtrisée et optimisée

POUR AGIR POUR UNE ÉCONOMIE PLUS RESPONSABLE	
ENGAGEMENT 6 : Achats responsables	• 1 politique d'achats responsables opérationnelle sur l'ensemble des familles d'achats stratégiques
ENGAGEMENT 7 : Sponsoring	• 80 % des sponsors sont impliqués dans l'atteinte des objectifs de la Charte
ENGAGEMENT 8 : Empreinte numérique	• 1 état des lieux ou diagnostic réalisé

POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS	
ENGAGEMENT 9 : Contribution à une société plus inclusive	• 1 programme d'actions contribuant à la construction d'une société plus inclusive
ENGAGEMENT 10 : Promotion de l'égalité femmes - hommes	• 1 programme d'actions visant à réduire les inégalités de genre
ENGAGEMENT 11 : Accessibilité pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH)	• 1 programme d'actions dédié aux personnes en situation de handicap
ENGAGEMENT 12 : Cause solidaire	• 1 engagement (au moins) dans une cause solidaire

POUR INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER	
ENGAGEMENT 13 : Gestion responsable des bénévoles et des volontaires	• 1 programme d'actions dédié à la gestion responsable des bénévoles et des volontaires
ENGAGEMENT 14 : Mobilisation interne à la démarche d'écoresponsabilité de l'événement	• 1 action (au moins) de mobilisation autour des enjeux de l'écoresponsabilité événementielle réalisée auprès de chaque partie prenante interne
ENGAGEMENT 15 : Éducation au développement durable	• 1 programme d'éducation au développement durable

Les périmètres concernés par le futur programme RSO

CDTT
La structure

- Les élus
- Les salariés

CDTT
L'organisateur

- Les conventions
- Le matériel

CDTT
Le « formateur »

- Les clubs
- Les licenciés

Démarche recommandée

1. S’appuyer sur les grands principes de la charte des organisateurs responsables
2. Faire l’inventaire des actions existantes
3. Formaliser un engagement RSO en cohérence avec la charte des organisateurs responsables
4. Formaliser un tableau de bord avec des objectifs en corrélation avec l’engagement RSO
5. Désigner une personne en charge de la RSE au sein du CDTT pour l’animation de groupe de travail et points réguliers lors des comités directeurs

Merci de votre attention